

Fiche d'information sur la gouvernance en ligne des conseils d'administration

MCCA a travaillé avec People First HR Services pour développer **les bases d'une gouvernance efficace du conseil d'administration : une ressource d'orientation en ligne pour les centres d'apprentissage et services de garde des jeunes enfants.**

Cette série de formations fournit l'information pour aider les conseils d'administration à comprendre leurs *rôles et responsabilités*, leurs *obligations*, leur *autorité* et une manière *efficace de présider les réunions*. Le conseil d'administration constitue l'entité juridique et l'autorité des services de garde à but non lucratif. Il est responsable de la bonne conduite des affaires du centre et de tous les aspects des programmes, du personnel et des fonds de celui-ci.

Chacun des trois modules dure environ 30 minutes et est conçu pour aider les membres du conseil d'administration et le ou les administrateurs du centre à comprendre leurs responsabilités en matière de gouvernance, autant individuellement qu'en tant qu'organisation.

Pour m'inscrire

Visitez www.mccahouse.org pour vous inscrire. Une fois votre inscription complétée, vous recevrez un lien de People First HR avec les instructions de connexion. Le lien sera seulement actif pour un mois. Vous recevrez des rappels hebdomadaires par courriel pour terminer le cours.

Qui dois-je inscrire ?

Chaque membre du conseil d'administration et le(s) administrateur(s) du centre doivent s'inscrire séparément afin de maximiser les possibilités d'apprentissage

Comment l'utiliser ?

Les modules peuvent être consultés individuellement ou en groupe. Bien que les membres du conseil d'administration et les administrateurs s'inscrivent sur une base individuelle, les centres peuvent choisir de regarder les modules en groupe.

Chaque module comporte un certain nombre d'activités/quiz qui peuvent être utilisés pour encourager les discussions de groupe et améliorer l'expérience pédagogique.

Une fois les trois modules terminés, le système génère un certificat de participation pour chaque participant ayant suivi le cours. Le MCCA enverra les certificats aux centres pour qu'ils les distribuent aux participants. **Chaque personne doit compléter les trois modules en utilisant son accès personnel pour recevoir un certificat.**

Quel est le coût ?

Chaque inscription coûte 35,00 \$.

L'Orientation en ligne sur le conseil d'administration fait partie du Plan d'action du Manitoba (Manitoba's Action Plan), dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (Canada-Manitoba Early Learning and Child Care Agreement). Ainsi, le coût initial est couvert pour les établissements à but non lucratif autorisés du Manitoba. Chaque centre recevra gratuitement 12 inscriptions par établissement. Les centres qui disposent de licences d'affiliés recevront deux inscriptions supplémentaires (gratuites) par licence. Lorsqu'un centre a épuisé les inscriptions gratuites, le coût s'élève à 35,00 \$ par inscription.